AMPLIFIONS LA MOBILISATION CONTRE LE PROJET DE LOI BLANQUER ET LES REFORMES DU LYCÉE

Les grèves et manifestations des mardi 19 mars, samedi 30 mars et jeudi 4 avril ont été indéniablement des succès. Partout, en France, ces journées de mobilisations nationales sont accompagnées de multiples actions locales, construites par les enseignant·es et les parents d'élèves.

Tous les jours, ont lieu de nombreuses réunions, Assemblées Générales, rassemblements, des mobilisations locales sous diverses formes dans l'unité avec les parents, **toutes ces initiatives sont importantes et témoignent d'une volonté de faire retirer ce projet de loi !**

La CGT Éduc'action soutient toutes les initiatives décidées localement qui permettent d'amplifier la mobilisation et de l'inscrire dans la durée.

Amplifions partout la mobilisation en décidant en Assemblée Générale de généraliser la grève et en participant massivement à la journée nationale unitaire pour les services publics, la Fonction publique et l'École le jeudi 9 mai !

La réforme de la Fonction publique que tente d'imposer ce gouvernement impactera le personnel de l'Éducation :

- Mise en place d'une **instance unique en lieu et place des comités techniques et CHSCT**.
- Suppression des compétences des Commissions paritaires. C'est la **fin du paritarisme et de la transparence dans les mutations et promotions**.
- Recours accru aux **contractuel·les**
- Projet de **supprimer à terme 120 000 emplois : c'est la dégradation de la qualité du service public**.

TOUTES ET TOUS EN GRÈVE LE 9 MAI
AVEC TOUTE LA FONCTION PUBLIQUE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : 10h00 Cité Allende (Lorient)
MANIFS : 14h00 Vannes Rabine (Port) – 14h00 Lorient Cosmao Dumanoir

POUR UNE ÉCOLE DÉMOCRATIQUE ET ÉMANCIPATRICE ! CONTRE L'ÉCOLE BLANQUER DE LA SÉLECTION !

Les réformes du gouvernement construisent une École toujours plus précocément et socialement sélective contraire aux intérêts de la population. Après les réformes du lycée et la sélection à l'université, la loi Blanquer dite « *école de la confiance* » franchit de nouvelles étapes. Dans leurs mobilisations, les personnels et les parents d'élèves ont montré leur détermination à lutter pour un service public d'éducation de qualité. Ils/elles rejettent la politique éducative rétrograde conduite actuellement à marche forcée !

Transformer les écoles et les collèges en Établissements Publics des Savoirs Fondamentaux (EPSF)

L'article 6 de la loi Blanquer propose d'**écraser l'autonomie des écoles, en les mettant sous tutelle des principaux et des conseils d'administration des collèges**.
Avec cet article, ce sont les missions des directeurs et directrices d'école qui sont remises en cause. Les directions d'école jouent pourtant au quotidien un rôle essentiel auprès des familles, et des collègues.
Des conséquences sont à craindre pour les enseignant·es et élèves du second degré : savoir minimal dispensé, menaces sur les statuts et obligations de service…
Les écoles transformées en EPSF serviraient à former les élèves aux savoirs « *fondamentaux* » réduits au « *lire, écrire, compter et respecter autrui* ».

Blanquer : ministre autoritaire !

L'article 1 de l'École de la confiance vise à faire taire les expressions critiques des personnels sur l'École. Les menaces de sanctions contre les enseignant·es se multiplient sous Blanquer. Pourtant, qui mieux qu'un enseignant peut parler de son travaild'enseignant ?
Le ministre se veut rassurant. Pour lui, cet article « *viserait plutôt à protéger les enseignant·es* » !
Personne n'est dupe ! Cet article est bel et bien, une menace contre la liberté d'expression.

AESH : une précarisation accrue

L'article 6 quinquies va instaurer les **PIAL**s, pôles de regroupement de ces personnels, qui dégraderont davantage les conditions de travail ainsi que la prise en charge des élèves. Dans le même temps, le ministère maintient les AESH dans la précarité et les bas salaires alors que les besoins sont pérennes.

Un lycée du tri social

Dès la sortie du collège, les élèves sont orienté·es dans un **lycée très sélectif**. Leur destin scolaire sera déterminé à cet âge précoce en fonction du lycée d'affectation, des choix d'option ou d'une orientation subie en lycée pro vidé de toute ambition pour les élèves. Avec **Parcoursup** et la sélection à l'entrée de l'université à travers les « *attendus* », c'est la poursuite d'étude dans le supérieur qui se décide en fin de troisième et de seconde avec les réformes des lycées.

Réforme du lycée et du baccalauréat

- Orientation précoce des élèves. Orientation contrainte par les spécialités et les places disponibles dans le lycée d'origine.
- Disparition du baccalauréat national au profit d'un baccalauréat local. Évaluation permanente et sélection pour l'Université… Développement des universités privées payantes.
- Baisse du nombre de postes d'enseignant·es et donc augmentation du nombre d'élèves par classe.

Réforme de la voie professionnelle du lycée

- Baisse de la qualification avec la mise en place des familles de métiers réduisant encore d'une année la spécialisation du bac pro.
- Baisse des heures disciplinaires tant en enseignement général qu'en enseignement professionnel.
- Mixité des publics (élèves, apprentis,salariés et privés d'emploi) donc annualisation du temps de service et dégradation des conditions de travail et d'apprentissage (accroissement des effectifs et flexibilité constante avec la variation des publics).
- Difficulté d'accès aux études supérieures (BTS, Université) du fait d'une diminution des heures de cours dans les disciplines générales.
- Suppressions de postes (plan social de 1500 postes en gestion-administration) et contractualisation des personnels (baisse voire disparition des postes à certains concours) .

CGT Éduc'action 56 -82, Bd Coismao Dumanoir 56000 Lorient
Tél. : 02 97 87 41 17 / 06 88 32 30 63 – e-mail : unsen@ferc.cgt.fr - internet : 56@cgteduc.fr / /www.cgteducaction56.org